

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <i>12 Mars 2013</i>	Dossier complet le <i>18 mars 2013</i>	N° d'enregistrement <i>F07413P0039</i>

1. Intitulé du projet

DEFRIQUEMENT

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom *VOLLIER* Prénom *JEAN CLAUDE*

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET *404 383 788 000 19* Forme juridique *G.FI*

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<i>51 - a</i>	<i>DEFRIQUEMENT INFÉRIEUR A 25 Ha</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

*DEFRIQUEMENT DE 4000m² EN
 VUE DE LA CRÉATION D'UN
 LOTISSEMENT*

4.2 Objectifs du projet

LOTISSEMENT DE 4 lots

PROJET

PROJET

PROJET

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

DESIGN CHARGE

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

—

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DEFRIchement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DEFRIchement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
LA MAZELLE - AT 105 partie 4 000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RILHAC RANCEN
R PT 570
RUE JACQUES
PREVELT

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

LANDE

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU en cours de renouvellement

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4000 m ²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet étant inclusé dans un lotissement existant, l'étude d'impact ne me paraît pas nécessaire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LIMOGES

le,

12/03/2013

Signature



**MAIRIE
DE
RILHAC-RANCON**

**CERTIFICAT D'URBANISME
OPERATIONNEL**

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demandé par :	SARL Cabinet DUARTE	N° CU 087 125 12 J0087
Représenté par :	Monsieur Victor DUARTE	
Demeurant à :	7 Rue Banc Léger 87000 LIMOGES	Demande déposée le 04/09/2012
Propriétaire:		Superficie : 2750,00 m ²
Sur un terrain sis à :	Rue JACQUES PREVERT AT 0105p	

TERRAIN DE LA DEMANDE

Superficie du terrain de la demande (1) : 2750,00 m²

(1) (sous réserve de l'exactitude de la déclaration du demandeur)

OBJET DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME

Possibilité de réaliser une opération déterminée : **réalisation d'un lotissement**

RÉPONSE A LA DEMANDE (POUR UNE OPERATION DETAILLE)

L'opération est **RÉALISABLE (1)**

(1) sous les réserves et selon les prescriptions mentionnées dans ce document.

ACCORDS NÉCESSAIRES

SANS OBJET

DROIT DE PREEMPTION, ET BENEFICIAIRE DU DROIT

Le terrain est soumis au Droit de Préemption Urbain :
BENEFICIAIRE DU DROIT : COMMUNE DE RILHAC RANCON

(Avant toute mutation du terrain ou des bâtiments, le propriétaire devra faire une Déclaration d'Intention d'Aliéner auprès du bénéficiaire du droit de préemption cité ci-dessus. Elle comportera l'indication du prix et des conditions de la vente projetée.)
SANCTION : Nullité de la vente en cas d'absence de déclaration.

NATURE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE APPLICABLES AU TERRAIN

Site inscrit : Le terrain fait partie du site inscrit de la Vallée de la Mazelle
Toute demande d'autorisation de construire sur le terrain sera transmise pour avis au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute Vienne.

NATURE DES DISPOSITIONS D'URBANISME APPLICABLES AU TERRAIN

Articles d'ordre public du Règlement National d'Urbanisme :
R 111-2, R 111-4, R 111-15 et R 111-21 du Code de l'Urbanisme
Article L 111-1-4 du code de l'Urbanisme
Loi littoral n° 86-2 du 3 janvier 1986

P.O.S.

Zone : UG (voir règlement de la zone annexé au certificat d'urbanisme)

EQUIPEMENTS PUBLICS

Réseaux	Capacité	Observations
Eau potable	Desservi	Extension à prévoir sous la maîtrise d'ouvrage de l'autorité concédante
Assainissement	Desservi	
Voirie	Desservi	
Electricité	Non Desservi	

TAXES ET CONTRIBUTIONS

Les taxes et contributions ne peuvent être déterminées qu'à l'examen de la demande d'autorisation.

FISCALITÉ APPLICABLE AUX CONSTRUCTIONS A LA DATE DU PRÉSENT CERTIFICAT :

- Taxe d'aménagement communale : taux = 3%
- Taxe d'aménagement départementale : taux = 2%
- Redevance d'archéologie préventive : taux = 0,4%

TRAVAUX ET PARTICIPATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXIGÉS A L'OCCASION DE L'OPÉRATION :

- CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS :
- Participation pour le financement de voies nouvelles et réseaux (article L 332-6-1-2^{ème}-d du Code de l'Urbanisme)
- Participation pour équipements publics exceptionnels (article L 332-8 du Code de l'Urbanisme)

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

Les prescriptions du Service Départemental du Service d'Incendie et de Secours annexées au présent certificat d'urbanisme devront être strictement respectées.

Les prescriptions de la Direction de l'Assainissement et des Espaces Naturels (DAEN) et de la Direction de la Propreté de LIMOGES METROPOLE annexées au présent certificat d'urbanisme devront être strictement respectées.

L'espace boisé classé, situé directement au droit de la parcelle objet de la demande, devra être conservé. le projet de lotissement se fera **uniquement** sur la partie du terrain classée en zone UG et ne devra en aucun cas empiéter sur l'espace boisé.

Le pétitionnaire devra arrêter avec le service municipal de l'eau, le service assainissement collectif de Limoges Agglomération les conditions et modalités d'exécution des travaux suivants : raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).

La distance entre le réseau existant et la parcelle ne permet pas un raccordement au réseau public de distribution d'électricité avec un simple branchement conforme à la norme NF C 14-100. En application du cahier des charges de concession du réseau public de distribution d'électricité, des travaux d'extension sous la maîtrise d'ouvrage de l'autorité concédante sont nécessaires pour alimenter cette parcelle.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES PRÉALABLES A L'OPÉRATION

Préalablement à l'édification de construction ou à la réalisation de l'opération projetée, les formalités ci-après devront être accomplies :

Demande de Permis d'Aménager

ATTENTION : Le non-respect de ces formalités ou l'utilisation du sol en méconnaissance des règles indiquées dans le certificat d'urbanisme est passible d'une amende de 1219,59 Euros en application de l'article L.480-4 du Code de l'Urbanisme. La démolition des ouvrages ou la remise en état des lieux peut être également ordonnée.

Le présent certificat est transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le Maire Absent,
Le premier Adjoint
Florent ALVAREZ

Le 19 novembre 2012

Le Maire,



Roland IZARD

PJ : Règlement de la zone du Plan d'Occupation des Sols

DUREE DE VALIDITE :

Si la demande formulée en vue de réaliser l'opération projetée sur le terrain, notamment la demande de permis de construire est déposée dans le délai de **18 mois** à compter de la délivrance du certificat d'urbanisme et respecte les dispositions d'urbanisme mentionnées par ledit certificat, celle-ci ne peut être remise en cause.

Il en est de même du régime des taxes et des participations d'urbanisme.

PROLONGATION DE VALIDITE :

Le certificat peut être prorogé par période d'une année sur demande présentée deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité, si les prescriptions d'urbanisme, les servitudes administratives de tous ordres et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain n'ont pas changé.

La demande de prorogation doit être adressée au maire de la commune où se situe le terrain et doit être accompagnée du certificat.

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Le destinataire d'un certificat d'urbanisme qui en conteste le contenu peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification du certificat.

Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision.

Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois qui suivent la réponse. (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite)

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		référence dossier
Demande déposée le 30/10/2012		N° PA 087 125 12 J0033
Complétée le		
Par : GROUPEMENT FORESTIER CHARENTE SAVOIE	Réalisation d'un lotissement de 4 lots Rue JACQUES PREVERT	Surface de plancher autorisées : 1200 m ² Destinations : Habitation
Demeurant à : 56 Avenue du Poitou 23000 GUERET		
Représenté par : Madame VULLIET Fabienne		
Pour : Réalisation d'un lotissement de 4 lots		
Sur un terrain sis à :		

Le Maire :

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 28 septembre 2001, modifié le 27 juin 2002 et le 09 décembre 2005,
Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles R 421-19 et suivants,
Vu l'avis favorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin en date du 10 janvier 2013,
Vu l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Vienne en date du 22 novembre 2012 annexé au présent arrêté,
Vu les avis des services consultés,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le permis d'aménager est accordé pour le projet décrit dans la demande susvisée.
Le permis d'aménager est assorti des prescriptions suivantes :

ARTICLE 2 :

Les prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Vienne reprises dans l'avis en date du 22 novembre 2012 annexé au présent arrêté devront être strictement respectées.

ARTICLE 3 :

* Voirie :

L'aménagement de l'accès du lotissement «Jacques Prévert» sur la rue Jacques Prévert avec la traversée du chemin communal sera réalisé après autorisation du service voirie de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole.

Préalablement à tout commencement des travaux, le lotisseur devra déposer une demande de permission de voirie auprès du service voirie de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole.

Les aménagements spécifiques à la sécurité des usagers et la signalisation à mettre en place au niveau de l'accès du lotissement sur les voies communales existantes seront à la charge de l'aménageur du lotissement.

Les bordures A2 retournées seront remplacées par des bordures T2 avec 4 cm de vue.

La zone consacrée à la voirie sera considérée comme zone de rencontre avec une limitation de vitesse à 20km/h.

Rathenau

DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

COMMUNE DE RILHAC-RANCON

Lieu-dit : "Rue Jacques Prévert"

Parcelle Cadastree : Section AT n°105

Lotissement "Jacques Prévert"

DOSSIER DE DEMANDE
DE PERMIS D'AMENAGER

VU, pour être annexé
à mon arrêté en date
du 30 JAN. 2013.....

Le Maire,

[Signature]
RIZARD



Phase : AVP	Dossier n°12133	Réf. plan : 12133-AVP-V1-120920
-------------	-----------------	---------------------------------

Visa:	Indice	Date	Modifications
	0	20/09/2012	Edition initiale

Nota: Toute utilisation du présent plan autre que celle précisée lors de la commande ne saurait engager la responsabilité de son auteur.



Cabinet Duarte

S.A.R.L. de Géomètres Experts
FONCIER & INGENIERIE

Bureau principal : 7 rue Banc Léger - 87 000 LIMOGES

TEL : 05.55.32.26.89 - FAX : 05.55.34.23.89 - email : geometre@cabinetduarte.com

Société inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts - n° 2005 B20 0006

Société IMMOBILIERE - S.A.R.L. de Géomètres Experts au capital de 15 000 € - RCS LIMOGES 480 779 347 00024 - I.V.A Intra. FR 45 480 779 347



Demande de

Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions

Permis de construire comprenant ou non des démolitions



N° 13409*02

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction
- Vous effectuez des travaux sur une construction existante
- Votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Carte reçue à la mairie le jour du dépôt

P.A. 087 J25 J2 J0033

PC ou PA Dpt Commune Année

La présente demande a été reçue à la mairie

le 30/10/2012

Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National



* 1 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme. Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire. Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____

Département : _____ (Indiquez 999 si vous êtes né(e) à l'étranger)

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : *Groupem ent. Forestier*

N° SIRET : *40438378800019* Catégorie juridique : *6F*

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : *VULLIET* Prénom : *Fabienne*

2 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : *56* Voie : *AVENUE DU POTTOU*

Lieu-dit : _____ Localité : *GUERET*

Code postal : *23000* BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

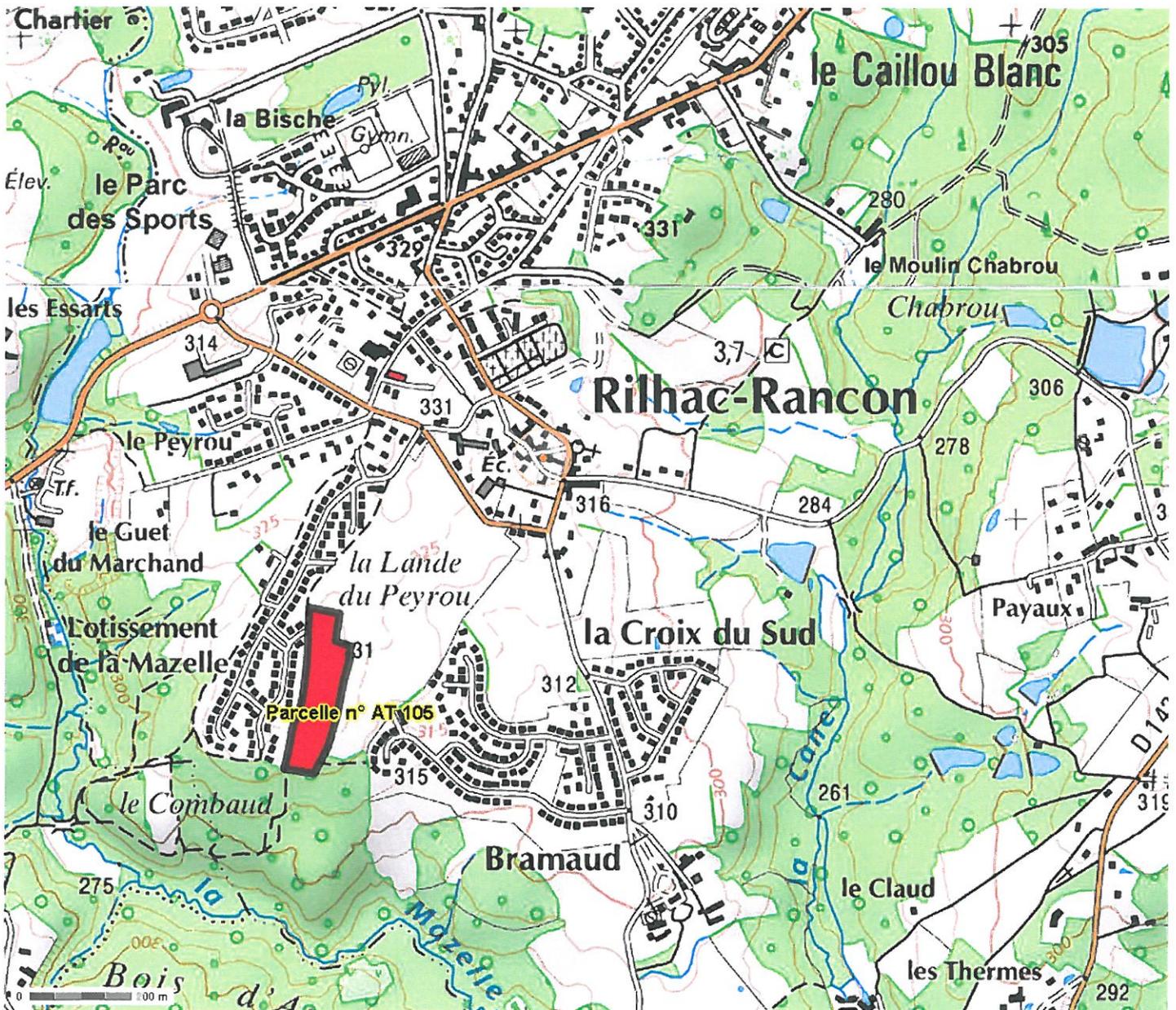
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

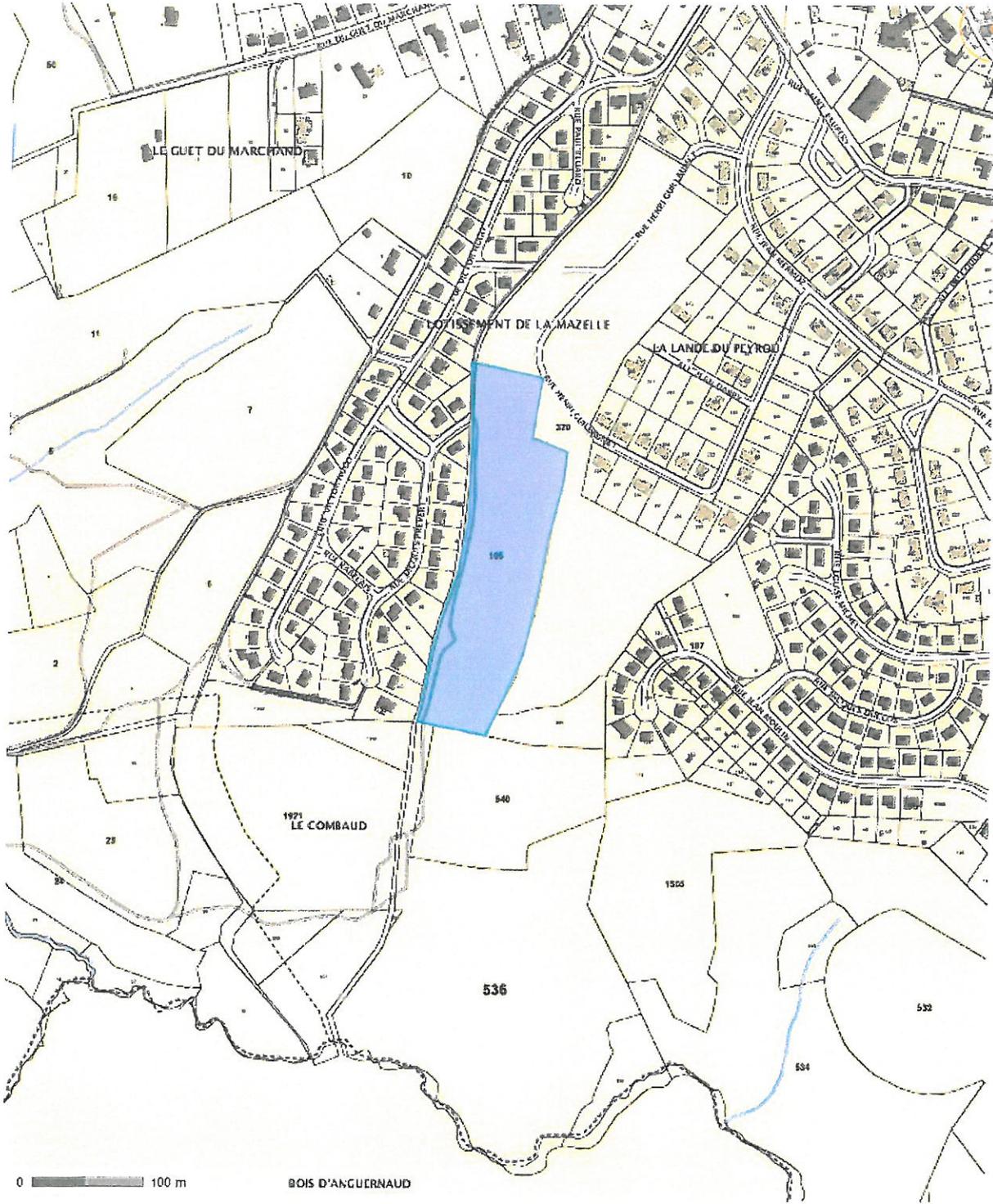
Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____@_____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.



F07413P0039



Longitude : 1° 18' 48.2" E
Latitude : 45° 53' 31.8" N

DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

COMMUNE DE RILHAC-RANCON

Lieu-dit : "Rue Jacques Prévert"

Parcelle Cadastree : Section AT n°105

Lotissement "Jacques Prévert"

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

PA6 - Photographie n°1



Nota: toute utilisation autre que celle définie lors de la commande ne saurait engager la responsabilité de son auteur



Cabinet Duarte

S.A.R.L. de Géomètres Experts
FONCIER & INGENIERIE

Bureau principal : 7 rue Banc Léger - 87 000 LIMOGES

TEL : 05.55.32.26.89 - FAX : 05.55.34.23.89 - email : geometre@cabinetduarte.com

Société inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts - n° 2005 B20 0006

Cabinet DUARTE - S A R L de Géomètres Experts au capital de 15 000 € - RCS LIMOGES 480 779 347 00024 -TVA Intra FR45 480 779 347

DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE

COMMUNE DE RILHAC-RANCON

Lieu-dit : "Rue Jacques Prévert"

Parcelle Cadastree : Section AT n°105

Lotissement "Jacques Prévert"

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

PA7 - Photographie n°2



Nota: toute utilisation autre que celle définie lors de la commande ne saurait engager la responsabilité de son auteur



Cabinet Duarte

S.A.R.L. de Géomètres Experts
FONCIER & INGENIERIE

Bureau principal : 7 rue Banc Léger - 87 000 LIMOGES

TEL : 05.55.32.26.89 - FAX : 05.55.34.23.89 - email : geometre@cabinetduarte.com

Société inscrite à l'Ordre des Géomètres Experts - n° 2005 B20 0006

Cabinet DUARTE - S.A.R.L. de Géomètres Experts au capital de 15 000 € - RCS LIMOGES 480 779 347 00024 - TVA Intra FR45 480 779 347

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HAUTE VIENNE
Commune :
RILHAC RANCON

Section :
Feuille(s) :
Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/5000
Date de l'édition : 08/03/2012

Numéro d'ordre du registre
de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :
Centre des Impôts foncier de :
LIMOGES
Centre des Finances Publiques
30, Rue Cruveilhier
B.P. 61003
87050 LIMOGES Cedex 2
Téléphone : 05/55/45/59/07

Extrait certifié conforme au plan cadastral
à la date :

A _____,
le _____
L' _____

Réception de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Service du Cadastre



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HAUTE VIENNE
Commune :
RILHAC RANCON

Section :
Feuille(s) :
Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/5000
Date de l'édition : 08/03/2012

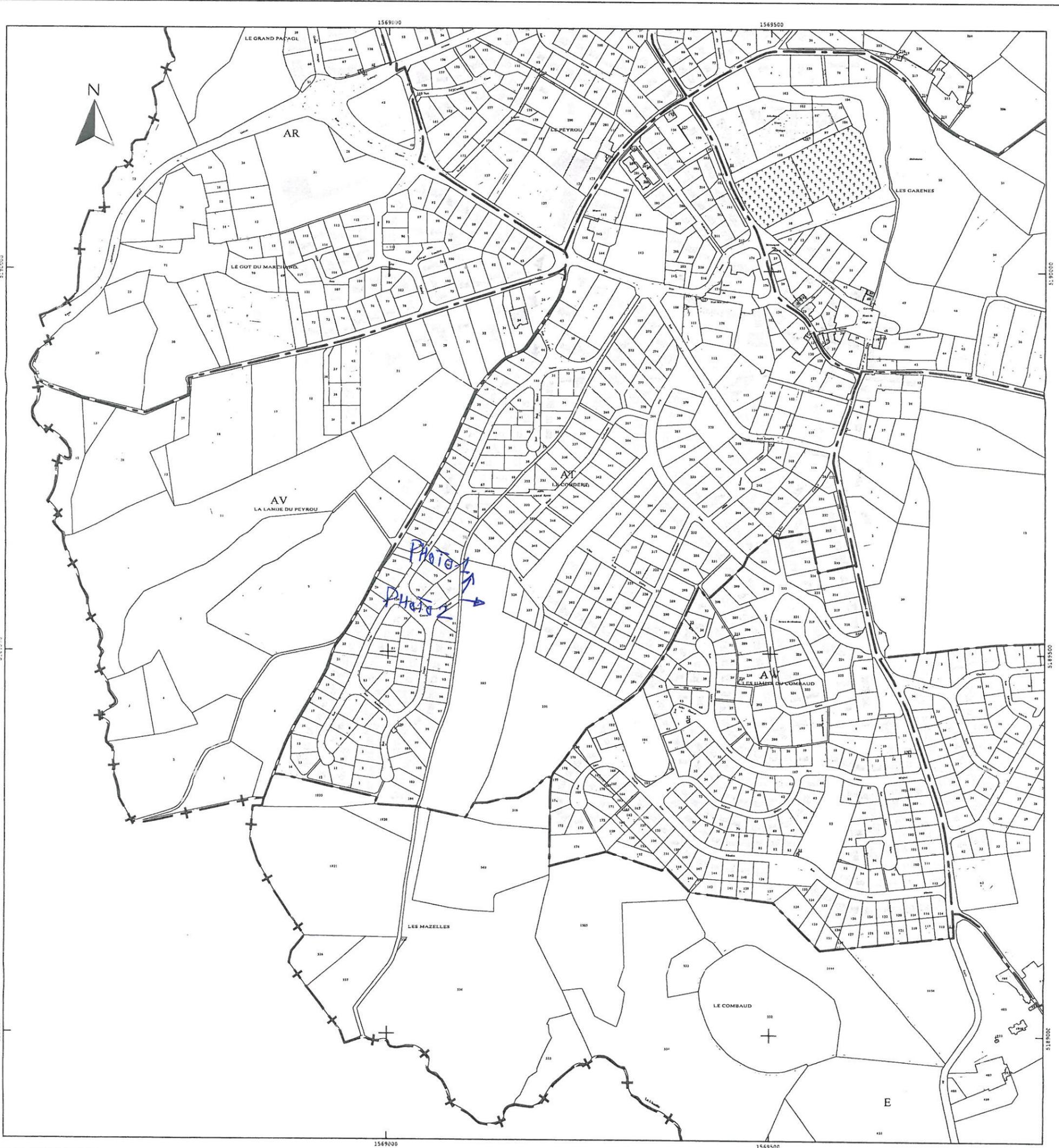
Numéro d'ordre du registre
de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :
Centre des Impôts foncier de :
LIMOGES
Centre des Finances Publiques
30, Rue Cruveilhier
B.P. 61003
87050 LIMOGES Cedex 2
Téléphone : 05/55/45/59/07

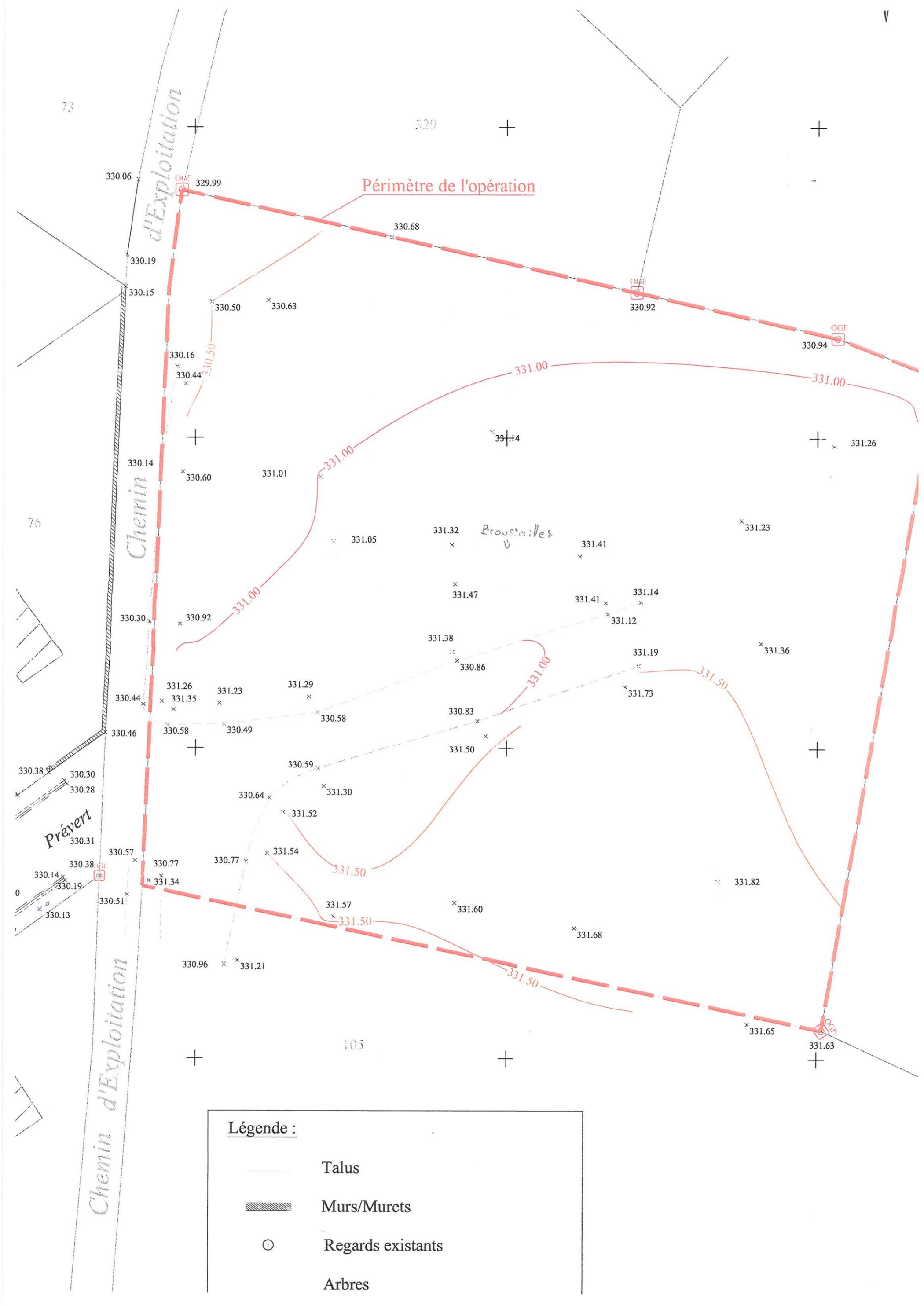
Extrait certifié conforme au plan cadastral
à la date :

A _____,
le _____
L' _____

Réception de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Service du Cadastre





Légende :

-  Talus
-  Murs/Murets
-  Regards existants
-  Arbres



Périmètre de l'opération

Chemin d'Exploitation

Chemin

Prévert

cques

Chemin d'Exploitation

Légende :

-  Talus
-  Murs/Murets
-  Regards existants